



NOS HONORAIRES ET VACATIONS

I - TRANSACTIONS DE TOUTES NATURES

Honoraires TTC sur prix net vendeur (honoraires charge acquéreur)

Tranches comprises entre :

0€	Et	30 500€	Forfait de :	3100€
30 501€	Et	40 500€	Forfait de :	3900€
40 501€	Et	54 500€		4400€
54 501€	Et	81 500€		7,50%
81 501€	Et	132 500€		6,30%
132 501€	Et	162 500€		5,30%
162 501€	Et	299 999€		4,40%
300 000€	Et	+		4,00%

Estimation : 75€ HT * plus TVA en vigueur, Gratuite ou remboursée si mise en vente.

II – LOCATIONS

A - BAUX POUR LOCAUX D'HABITATION OU LOCAUX MIXTES D'HABITATION ET PROFESSIONNELS

Rémunération sur le montant du **loyer hors charge de la première année**.

Honoraires Propriétaire :

- honoraires d'entremise et de négociation : 120 € ttc
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 3,75% TTC.
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3,75% TTC,

Honoraires Locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 3,75% TTC dans une limite du plafond de 8€/m² de surface habitable.
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3,75% TTC dans la limite du plafond de 3€/m² de surface habitable

A - BAUX POUR Garage ou Parking

- honoraires de visite, constitution, rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux d'entrée

Part propriétaire : 120€ TTC ; part locataire : 120€ TTC

C - BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS (SANS VENTE DE FONDS ET SANS REPRISE DE PORTE)

Honoraires de négociation : 8 % (ttc) du montant des loyers TTC de la première période triennale ou de la durée du bail, si celle-ci est inférieure à 3 ans.

HONORAIRES DE RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Honoraires de négociation :

Loyer annuel inférieur à 35 000€ HT : Forfait de 350€ HT*

Loyer annuel supérieur à 35 001€ HT : 1% HT* du montant du loyer annuel

Honoraires de rédaction des baux à ajouter au tarif ci-dessus

Honoraires EDL à ajouter au tarif ci-dessus

Loyer annuel inférieur à 10 000€ HT : 150€ HT*

Loyer annuel inférieur à 10 000€ HT : 150€ HT*

Loyer annuel supérieur à 10 001€ HT : 250€ HT*

Loyer annuel supérieur à 10 001€ HT : 250€ HT*

*plus TVA en vigueur

III- GESTION

Appartement..... 7%HT* du loyer mensuel charges comprises.

Maison 7% HT* du loyer mensuel charges comprises.

* plus TVA en vigueur

Garanties Loyers Impayés de 2% à 2,98% TTC du loyer

Applicables au 01/02/2019